



Un projet soutenu par l'**Agence régionale de santé** Rhône-Alpes à hauteur de 3,2 millions d'euros

Engagés en 2008, d'importants travaux de réhabilitation et d'agrandissement du **centre hospitalier de Fourvière** (Lyon 5e), centre de **gérontologie spécialisé** dans la prise en charge des **personnes âgées** poly-pathologiques, viennent d'être achevés.

L'inauguration des nouveaux lits et service s'est tenue ce mardi 19 juin, en présence de Monsieur Christophe Jacquinet, directeur général de l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes, Monsieur Jean Paul Delorme, vice-président, représentant Monsieur le président du Conseil général du Rhône et Madame Denise Soudy, adjointe aux seniors, représentant Monsieur le maire de Lyon.

L'hôpital de Fourvière, établissement privé d'intérêt collectif (ESPIC), offre une prise en charge graduée originale, adaptée à différents états de santé de la personne âgée : hospitalisation de médecine-court séjour gériatrique, soins de suite et de réadaptation à orientation gériatrique, soins de longue durée, établissement pour personne âgée dépendante, hospitalisation de jour et consultations spécialisées.

L'ex Agence régionale d'hospitalisation (ARH) Rhône-Alpes et aujourd'hui l'Agence régionale de santé Rhône-Alpes ont soutenu le projet à hauteur de 3,2 millions d'euros.

Les travaux réalisés, d'un montant total de près de 21 millions d'euros, vont ainsi permettre d'ouvrir 40 nouveaux lits de soins de suite gériatriques et une unité d'hébergement renforcée de 12 lits, spécialisés dans la prise en charge des malades Alzheimer à forts troubles du comportement.

Le centre hospitalier de Fourvière fait par ailleurs partie de la filière gérontologique « Centre » dont il est le co-animateur. Ces filières ont pour objectif d'assurer la bonne coordination des actions des institutions (conseils généraux, agence régionale de santé, caisse d'assurance retraite et de la santé au travail – CARSAT, mutuelle sociale agricole – MSA), et des acteurs oeuvrant dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées (structures et services médico-sociaux, sociaux et sanitaires, professionnels de la ville ainsi que les représentants des usagers..).

A cette occasion, Christophe Jacquinet a rappelé que le volet médico-social du premier projet régional de santé (PRS) Rhône-Alpes s'appuiera sur la poursuite du développement de ces filières avec un objectif de 30 filières installées dans la région fin 2012.

Les enjeux de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes âgées sont d'autant plus importants que le nombre de personne de plus de 75 ans aura plus que doublé en 2040 pour atteindre 10 millions.

Il a par ailleurs annoncé que l'ARS Rhône-Alpes allait engager une réflexion sur l'accompagnement des aidants, souvent fragilisés par la charge que constitue l'appui d'un proche malade ou dépendant. Des ateliers seront organisés en octobre prochain sur le thème Aidant/Aidés. Les représentants des professionnels de la santé, du monde du travail et de institutions et les représentants des usagers travailleront sur les modèles et expérimentations connues pour dégager des recommandations sur les actions à engager pour faciliter la prise en charge des attentes du couple Aidant/Aidé.